

CORRIGE QUIZZ REGLES DE GOLF CAMEYRAC N°3:

Question 1 :

A : Enlever du sable sur le green sur sa ligne de jeu ; oui R 16-1

B : Enlever du sable sur l'avant green sur sa ligne de jeu ; non, il améliore sa ligne de jeu R 13-2

C : Enlever le sable projeté sur l'avant green sur sa ligne de jeu par la sortie de bunker de son co-compétiteur ; oui, le joueur a droit à son lie d'origine

D : Relever un pitch situé sur l'avant green sur sa ligne de jeu ; non, idem B

E : Relever un pitch sur le green sur sa ligne de jeu; oui R 16-1

F : Enlever des brindilles reposant sur l'avant green sur sa ligne de jeu ; oui R 23

G : Enlever des brindilles sur le green sur sa ligne de jeu ; oui R 23 détrit

Est-ce que les réponses auraient été différentes si Samuel avait choisi de faire une approche lobée ? non

Question 2 :

Alexandre joue 2 sur le trou n°10 ; en effet, lorsque la balle est entrée (que l'on soit au courant ou pas), le trou est terminé et tous les coups joués ensuite sont annulés.

Question 3 :

Raymond est disqualifié ; lorsqu'il droppe une balle une première fois après son premier coup, la zone de réception de sa balle est en condition de jeu anormale ; il a perdu sa balle dans cette zone et peut s'en dégager sans pénalité : voir règle 25-1c. Lorsqu'il droppe une deuxième fois après son deuxième coup, la zone où se trouve vraisemblablement sa balle n'est plus en condition anormale ; le fait que tout le monde soit d'accord sur le fait que la balle est dans cette zone n'a pas d'importance ; **il doit**, s'il ne la retrouve pas après les 5 minutes de recherche, appliquer la règle 27-1, coup et distance, et aller redropper (avec un coup de pénalité) une balle à l'endroit où il a joué son deuxième coup ; comme il ne l'a pas fait, qu'il a joué d'un mauvais endroit et qu'il y a grave infraction (il s'est avancé de 150m), il doit corriger son erreur avant de prendre le départ du trou suivant sous peine de disqualification ; dommage !!!

Question 4 :

A : il secoue l'arbre, la balle tombe, il identifie sa balle, la droppe à la verticale de sa position dans l'arbre et la joue.

1 coup pour avoir déplacé sa balle en secouant l'arbre (R 18-2) + 1 coup pour avoir appliqué la règle de la balle injouable ; (R28) ; l'arbitre peut également considérer que le joueur n'a pas déclaré vouloir procéder selon la règle de la balle injouable ; dans ce cas il récolte 2 coup de pénalités pour avoir déplacé sa balle et ne pas l'avoir replacée dans sa position d'origine avant de la jouer (R18-2).

B : il ne peut identifier sa balle dans l'arbre que grâce à la Busnel de son co compétiteur, déclare sa balle injouable et droppe une balle à la verticale de sa position dans l'arbre et la joue.

1 coup de pénalité selon la règle de la balle injouable (R 28) ; Il a identifié sa balle et peu en substituer une autre.

C : Il identifie sa balle dans l'arbre et sans rien annoncer retourne jouer une balle d'où le coup précédent avait été joué.

1 coup de pénalité selon la règle de coup et distance (R27-1). Il n'a aucune obligation d'identifier sa balle dans l'arbre suivant cette option.

D : il ne peut identifier sa balle mais estime que la balle dans l'arbre ne peut être que la sienne ; il droppe une balle à la verticale de celle-ci et joue.

Il n'a pas identifié sa balle ; il doit repartir dropper une balle à l'endroit où il a joué le coup précédent ; il encourt 2 coup de pénalité pour avoir joué d'un mauvais endroit et doit rectifier son erreur sous peine de disqualification avant de prendre le départ du trou suivant car il y a grave infraction (il s'avance de 120m).

Question 5 :

Fabrice joue 4 avec sa seconde balle au trou n°9 ;

- 1 coup lorsqu'il met en jeu sa première balle ;
- 1 coup de pénalité lorsque cette balle est déviée par son sac puis arrêtée par son pied (R19-2) : il n'y a pas cumul de 1 coup x 2 car il s'agit d'une seule action.
- 1 coup de pénalité + 1 coup selon la règle de coup et distance (R 27-1) lorsqu'il joue une nouvelle balle du départ. Le fait qu'il « abandonne » sa balle d'origine, n'annule pas la première pénalité.